

COMPTE-RENDU de REUNION

du CONSEIL MUNICIPAL du 19 septembre 2016

Étaient présents :

Etienne Herissant, Jean Pierre Parjoie, Alain Mouton, Catherine Sauffrignon, Ludovic Pigault, Aurélie Billaudel, Kavita Morillon, Sébastien Robin, Françoise Drouin, René Schuller

Absents excusés : Philippe Berger, Nathalie Ducros, Denis Lesaint, David Vert, Denise Vincent

Secrétaire de séance : Ludovic Pigault

Lecture des délibérations prises lors du conseil précédent.

ORDRE DU JOUR :

1) Choix du bureau conseil pour le PLU :

- Environnement conseil à 20502€
- Agence urbanisme Châlons à 20250 €

Après étude des offres l'AUDC est retenue.

2) Budget : décision modificative

Vote d'une délibération modificative sans incidence financière :

- 4 458,40€ au compte 2031 en dépenses
- 4 458,40€ au compte 2151 en recette

3) X demat

Logiciel de dématérialisation pour les arrêtés, délibérations.... Une augmentation du capital est prévue. En tant qu'actionnaire (1 part à 15.5 €) le Conseil doit approuver cette augmentation de capital : accord du Conseil.

+ Demande d'adhésion à X facture pour la dématérialisation des factures 30€ / an → adoptée

4) Remboursement avance de frais

Remboursement avance de frais à la secrétaire de mairie pour une lettre recommandée à 4.92€
→ adoptée

5) Indemnité au comptable du trésor

6 votes contre, 4 oui → rejetée

6) Taille-haie

L'achat d'un taille-haie thermique est adopté

7) ADA'p

ADA'p : report au 03/04/19 pour effectuer les travaux d'accessibilité des locaux aux handicapés (salle des fêtes, mairie, ancienne école et l'église-cimetière)

8) Questions diverses

- lecture du rapport sur la qualité de l'eau : bon niveau dans l'ensemble (taux de nitrate satisfaisant)
- la cabine téléphonique doit être retirée par France télécom : une ligne téléphonique devra être mise en place à la salle des fêtes.
- Réunion le 26/09/16 à 18h30 pour voir les modifications de la circulation rue de Châlons et de Marne
- Projet éolien, le représentant de la société Global Wind Power a présenté au Maire et aux Adjointes la possibilité d'installer des éoliennes sur le territoire de la commune. Le Maire présente ce projet au Conseil et en indique les possibilités de recettes pour la commune. Il demande au Conseil une réflexion sur ce dossier qui fera l'objet ultérieurement d'une délibération.
- Déviation de Chepy : début des travaux en octobre. La RN44 entre le rond-point de Saint Germain et l'usine Omycolor sera déclassée la commune souhaite son classement en voirie communale.
- lampadaires LED représentent une économie d'énergie de 60 %. Un remplacement des ampoules actuelles est envisagé ? Un devis sera demandé.
- Réflexion sur les travaux futurs de 2017 : rue des places, de Marson, de Beaumont
- Fête patronale les 08 et 09 octobre : forains OK, pas d'animation cette année.
- Une commande de fioul proposée aux habitants sera effectuée.

9) Un point est fait sur la communauté de commune :

- retard sur le gymnase de Vésigneul
- la maison médicale de Pogny est prévue pour février : recherche toujours un médecin généraliste.
- Ordures ménagères : La redevance actuelle (REOM) sera remplacée par une taxe basée sur le foncier bâti (TEOM)

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

L PIGAULT